



## Besoin d'aide ?

Pour toute question ou tout renseignement complémentaire, nous sommes à votre disposition.

### **Service Redevances :**

Tél. : 03.27.99.96.22      Fax : 03.27.71.52.90

### **Votre contact :**

Nathalie RICHARD

Tél. : 03.27.99.96.40

Mail : [n.richard@eau-artois-picardie.fr](mailto:n.richard@eau-artois-picardie.fr)

### **Adresse postale :**

200 rue Marceline  
Centre Tertiaire de l'Arsenal – BP 80818  
59508 DOUAI CEDEX

Site internet :  
[www.eau-artois-picardie.fr](http://www.eau-artois-picardie.fr)

AGENCE DE L'EAU  
ARTOIS . PICARDIE

## Compteurs :

*Les informations  
à nous communiquer*

Redevance pour prélèvement  
sur la ressource en eau

# INFORMATIONS OU DOCUMENTS A TRANSMETTRE A L'AGENCE DANS LES CAS SUIVANTS :

## Changement de compteur ou de mécanisme

(défini au terme de l'arrêté du 19 décembre 2011 relatif à la mesure des prélèvements d'eau)



- copie de la facture d'achat
- formulaire de déclaration de remise à neuf
- certificat de replombage

## Création d'un nouveau forage ou modification importante de l'installation

- **formulaire de demande** accompagné des pièces justificatives (*formulaire disponible à télécharger sur le site de l'Agence - rubrique Redevances/Prélèvement sur la ressource en eau*)

## Abandon du forage si rebouché :

- **certificat de comblement ou de rebouchage** délivré par la société ayant réalisé les travaux,

OU

- **rapport attestant de la réalisation de travaux de comblement** de l'ouvrage.



## Transfert de forage à un autre exploitant

- toutes **pièces justificatives** attestant du transfert (délibération, arrêté préfectoral autorisant le transfert, contrat d'exploitation ...).

## Changement d'adresse, de dénomination sociale (SIRET identique) ou de raison sociale (SIRET différent)

- **fiche SIRENE actualisée**

Les changements auprès du répertoire administratif SIRENE de l'INSEE (<http://avis-situation-sirene.insee.fr/avisitu/jsp/presentation.jsp>) sont à effectuer avant communication.